FORMULAIRE D'ADHESION RETRAITES COMITE DES OEUVRES SOCIALES LILLE, HELLEMMES, CAISSE DES ECOLES et CCAS LILLE HELLEMMES.

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE **Obligatoirement** : VOTRE LIVRET DE FAMILLE OU ACTE DE NAISSANCE DE VOS ENFANTS ET VOTRE PHOTO D'IDENTITE.

Tout retraité de la mairie de Lille, Hellemmes et CCAS, peut choisir d'adhérer au COS. L'adhésion est gratuite. Elle ne peut se faire que si le retraité.e en a émis le souhait en remplissant le formulaire ci-joint. Elle peut se faire à tout moment de l'année. Sa reconduction est tacite. Après réception du formulaire par le bureau du COS, le nouveau membre se verra remettre une carte d'adhérent.

➔ MERCI DE COMPLÉTER LISIBLEMENT LES INFORMATIONS CI-DESSOUS.

➔ FOURNIR UNE PHOTO D'IDENTITÉ AFIN D'ÉTABLIR VOTRE CARTE D'ADHÉRENT.

N'hésitez pas à vous adresser aux permanenciers qui sont là pour vous aider si besoin

*Obligatoire

INFORMATIONS PERSONNELLES

1. MADAME – MONSIEUR* (barrez la mention inutile)

2. NOM USUEL* ---------- 3. NOM DE NAISSANCE* ----------

4. PRENOM* ----------

5. DATE DE NAISSANCE* ---------- 6. LIEU DE NAISSANCE* ----------

7. ADRESSE N° ET RUE* ----------

---

8. COMPLEMENT D'ADRESSE*----------

9. CODE POSTAL* ---------- 10. VILLE* ----------

11. TELEPHONE* ----------12. MAIL* ----------

13. Souhaitez-vous vous inscrire à la newsletter* : ☐ OUI ☐ NON

INFORMATIONS FAMILIALES

14. SITUATION FAMILIALE*

☐ CELIBATAIRE ☐ MARIE.E ☐ UNION LIBRE ☐ PACSE.E ☐ DIVORCE.E ou SEPARE.E ☐ VEUF-VEUVE

15. VOTRE CONJOINT.E

- TRAVAILLE A LA MAIRIE DE LILLE, HELLEMMES OU CCAS ☐ OUI ☐ NON

MERCI D'INDIQUER LE MATRICULE DE VOTRE CONJOINT.E : ----------

- RETRAITE DE LA MAIRIE DE LILLE, HELLEMMES OU CCAS ☐ OUI ☐ NON

16. NOM ET PRENOM DE VOTRE CONJOINT.E : ----------

VOS ENFANTS

17. AVEZ-VOUS DES ENFANTS JUSQU'A 24 ANS REVOLUS* ☐ OUI ☐ NON

18. SI OUI COMBIEN D'ENFANT*

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4

19. ENFANT 1 - NOM ET PRENOM ----------

20. ENFANT - DATE DE NAISSANCE* (format (jj/mm/aaaa) ----------

21. SON DEUXIEME PARENT TRAVAILLE-T-IL. ELLE A LA MAIRIE DE LILLE HELLEMMES OU CCAS ☐ OUI ☐ NON

22. ENFANT 2 - NOM ET PRENOM ----------

23. ENFANT - DATE DE NAISSANCE* (format (jj/mm/aaaa) ----------

24. SON DEUXIEME PARENT TRAVAILLE-T-IL. ELLE A LA MAIRIE DE LILLE HELLEMMES OU CCAS ☐ OUI ☐ NON

25. ENFANT 3 - NOM ET PRENOM ----------

26. ENFANT - DATE DE NAISSANCE* (format (jj/mm/aaaa) ----------

27. SON DEUXIEME PARENT TRAVAILLE-T-IL. ELLE A LA MAIRIE DE LILLE HELLEMMES OU CCAS ☐ OUI ☐ NON

28. ENFANT 4 - NOM ET PRENOM ----------

29. ENFANT - DATE DE NAISSANCE* (format (jj/mm/aaaa) ----------

30. SON DEUXIEME PARENT TRAVAILLE-T-IL. ELLE A LA MAIRIE DE LILLE HELLEMMES OU CCAS ☐ OUI ☐ NON

VALIDATION ET MODALITES DE L'ADHESION

Déclaration de l'adhérent En soumettant ce formulaire, j'atteste l'exactitude des informations fournies et j'autorise le COS à utiliser mes données personnelles pour le traitement de mes prestations et pour toute autre activité proposée. Je m'engage à signaler tout changement de situation personnelle. À défaut, le COS pourra me réclamer le remboursement des avantages indûment perçus. Les données collectées sont nécessaires à la gestion de l'adhésion et des prestations. Elles sont traitées informatiquement par le COS, sont sécurisées, et ne sont ni vendues ni transmises à des tiers. Elles sont conservées jusqu'à mon désistement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de mes données. Pour exercer ces droits (sous réserve de présentation d'un justificatif d'identité), je peux contacter le COS par mail à cos@mairie-lille.fr (objet : DPO) ou par courrier à HÔTEL DE VILLE - BUREAU DU COS - DPO - CS 30667 - 59033 LILLE CEDEX. En cas de litige, je peux adresser une réclamation à la CNIL. En cas d'opposition ou de limitation du traitement, certaines prestations pourraient ne plus être accessibles. **Fin d'adhésion ou radiation** L'adhésion peut être résiliée à tout moment par mail à cos@mairie-lille.fr. Le COS se réserve le droit de radier un membre en cas de non-respect des statuts.